LE CALEMBRIO

SOMMAIRE

Edito du Maire : p 1
Vie communale: p 2 à 6
Vie solidaire: p 7
Vie pratique: p 8 à 9
Vie culturelle: p 10
Ca s'est passé prés de chez vous: p 11
Vie associative: p 12 à 15
Artisans et commerçants: p 16

Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent:

Directeur de publication: JY ROHART
Rédaction, Mise en page, Publication:
P. MISCHIERI, S. PAILLOT, G. CEAUX,
C. CHAMPEAUX, P. DELAHAIGUE,
M. GATOT, F. HASSE, E. MARTRENCHARD

Impression: ALIX-Saint Germain du Salembre

Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

En mars 2014 vous m'avez accordé un second mandat de Maire avec ma nouvelle équipe, et je vous en remercie.

Au-delà d'une bataille électorale, l'engagement que nous avons pris est de toujours servir notre commune et ses habitants.

Fiers des réalisations sur le mandat précédent (école, rénovation des routes, logement, petit patrimoine, …), nous continuerons à investir pour le bien-être et l'amélioration de notre commune.

A ce jour, le dossier le plus important est celui de la sécurisation de l'église et de sa rénovation partielle. La fin du chantier approche et nous réceptionnerons bientôt l'édifice embelli.

Cela démontre que nous pouvons réussir de belles choses à St Germain et mon équipe a la volonté de poursuivre son action dans ce sens.

La prochaine étape, nous la consacrerons à l'aménagement de la place de l'église.

N'oublions pas que les projets se financent par les subventions, des dotations de l'état et la fiscalité. La rigueur budgétaire est obligatoire pour éviter des augmentations d'impôts, et ce, d'autant que les dotations de l'état qui composent une partie de nos recettes, vont fondre très fortement à partir de 2015. Nous resterons très vigilants sur ce point. Malgré tout nous maintiendrons avec la CCIVS, nos efforts pour faire vivre l'économie locale et soutenir la création ou le maintien de l'emploi.

Car en effet depuis janvier 2014, nous faisons partie de la communauté de communes Isle Vern Salembre composée de 17 communes et 20000 habitants. Et même si pour vous, salembrais, cela n'a pas changé votre quotidien, pour nous élus c'est un bouleversement dans nos habitudes de fonctionnement.

Les décisions sont débattues et votées communautairement.

Cela génère une plus grande inertie, handicapante pour le moment, mais qui à terme permettra de mutualiser nos forces et d'être plus efficace.

Pour finir, sachez que vous pouvez compter sur notre engagement, notre sens des responsabilités, et notre investissement pour vous, Salembraises, Salembrais.

Bonne et heureuse année 2015.

Bien à vous

Jean Yves ROHART, Maire
de Saint Germain du Salembre

l'équipe municipale

C'est nombreux que les Salembrais sont venus voter ce dimanche 23 mars 2014 aux élections municipales, avec un taux de participation de plus de 84%.

3 listes, soit 31 candidats se présentaient.

Le résultat du vote au scrutin majoritaire, a donné la majorité absolue à tous les candidats de la liste conduite par M. Jean Yves ROHART, élu maire pour un 2ème mandat.

	Nbre	%
Inscrits	713	
Abstentions	112	15,71
Votants	601	84,29
Blancs ou Nuls	18	2,52

Les membres du nouveau conseil municipal

ROHART Jean Yves, Maire

MISCHIERI Pascal, 1er adjoint
PAILLOT Sandra, 2ème adjoint
HASSE Fabrice, 3ème adjoint
NAUDET René, 4ème adjoint
CEAUX Gladys
CHAMPEAUX Christelle
DELAHAIGUE Patrice
DUMERSAT Anthony
GATOT Monique
INISAN Laurent
MARTRENCHARD Emmanuelle
MAESTRO Rafael
ROBERT Frédéric
ROBINET Hélène

Plantation du mai

Comme il est de coutume dans notre région pour rendre honneur aux élus, la plantation d'un mai collectif a eu lieu le samedi 6 mai devant la Mairie. En présence des habitants de la commune, amis et élus voisins, venus pour la circonstance, les conseillers les plus costauds ont dressé le mât et hissé haut les couleurs : le pin traditionnel orné de drapeaux tricolores. Il y eut un peu de tangage, mais aidés par des concitoyens solidaires et hardis, la situation a été vite rétablie.

Puis pour faire suite à cette tradition républicaine, les élus présents armés d'une pelle et d'un arrosoir, ont planté l'arbre du mai: un magnifique magnolia.

Après tous ces efforts, Monsieur le Maire et son équipe ont invité toute l'assemblée à un apéritif dinatoire. C'est dans une ambiance conviviale et bon enfant que s'est déroulée cette fête citoyenne, rassemblant la population.

Horaires

Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

lundi / mardi / jeudi / vendredi:
9h– 12h / 15h30– 17h30
mercredi: 9h– 12h

Tel 05.53.82.60.15

mail: mairie-saint-germain-du-salembre@orange.fr

www.saintgermaindusalembre.fr

Horaires d'ouverture de la Poste

lundi / mardi / jeudi / vendredi:
14h– 17h10

tel 05.53.82.60.25

Horaires d'ouverture de la garderie (période scolaire):

lundi / mardi / jeudi / vendredi:
7H30-9H00 / 16H30-18H30
mercredi: 7H30-9H00

Défibrillateur: des gestes qui sauvent…

Le conseil municipal réfléchi sur la mise en place d'un D.A.E. « Défibrillateur Automatique Externe » au sein de la commune.

Le DAE a pour rôle d'assister une personne qui se retrouve confrontée à une victime ayant une suspicion de problème cardiaque.

Mis en place sur la personne en détresse, l'appareil analyse automatiquement le rythme cardiaque, avant de guider le sauveteur sur la conduite à tenir, voire, si la situation l'impose, délivrer un choc électrique.

Bien que d'une utilisation simple, une formation est vivement recommandée, pour pouvoir agir au plus vite sans paniquer. L'utilisation du DAE ne constitue pas à lui seul le traitement de la victime. L'appel des secours en composant le 15 ou le 112 ainsi que la réanimation cardio-pulmonaire sont en effet deux autres étapes nécessaires à la survie de la personne.

L'emplacement et les modalités de l'installation sont à l'étude ainsi que les possibilités de formation.

Budget 2014

Fonctionnement dépenses

Charges à caractère générales	88 800
Charges de personnel	111 575
Autres charges de gestion	84 907
Charges financières	24 043.09
Dépenses imprévues	2 000
Attributions de compensation	170 883.21
FNGIR	29 449
Opérations d'ordre	39 055.77
total	550 713

Les recettes de fonctionnement permettent de dégager un excédent de 39 055.77 € qui est basculé en investissement.

Le saviez vous?

Le site internet de la commune: www.saintgermaindusalembre.fr reçoit plus de 500 visites par semaine

Fonctionnement recettes

Atténuation de charges	2 000
Produits et services	34 529
Impôts et taxes	333 280
Dotations et participations	172 924
Autres produits de gestion	8 000
total	550 713

Liste des assistantes maternelles

Foulard Marie Cécilia– Reins
Gay Monique– Les Bordes
Peregalli Régine– Le Jartouneix

Porche Murielle– Moulin de Faucheyroux
Rochetti Laura– Auriac
Vidoine Jennifer– Le Maine

Du côté des écoles

Ce sont 82 écoliers qui ont rejoint cette année notre école communale où ils ont découvert un nouveau rythme scolaire et de nouveaux temps d'activités.

Finie la grasse matinée du mercredi matin... La mise en place de la réforme des rythmes scolaire étale le temps d'enseignement, sans l'augmenter, sur cinq matinées dont le mercredi matin. En contrepartie, les mardis, jeudis et vendredis, la classe se termine à 15h30.

Cela permet d'offrir la possibilité à tous de pouvoir participer sur ces trois jours à un Temps d'Activité Périscolaire (appelé communément "TAP") mis en place par la Communauté de Communes de 15h30 à 16h30.

Les TAP sont des moments d'activité, éducatif, sportif ou tout simplement ludique encadrés par des animateurs qualifiés, et sont proposés gratuitement aux enfants qui le désirent.

Un thème trimestriel définit le fil conducteur de ces activités qui sont adaptées à l'âge des participants.

Le temps périscolaire de garderie, le matin comme le soir, est toujours en place. Quant au mercredi midi, les enfants devant se rendre au Centre de Loisirs de Chantérac sont transportés par un car scolaire.

Quant au transport scolaire, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de renouveler l'inscription tous les ans auprès du SIVOS.

Enfin, il est à noter que invité par « les Patrimoniales de la vallée du Salembre », Manuel Lorenzo de l'Agence Culturelle Départementale a expliqué aux élèves la construction d'une église romane. Ils ont ensuite réalisé avec application la maquette de notre église dans la classe de Valérie Goux.

état civil 2014

Bienvenue à:

*Ethan PAYENCHET, né le 14 mars 2014

*Aaron CHOLLET, né le 15 avril 2014

*Jules LAPAIX, né le 15 avril 2014

*Lila et Noé PICAUD, nés le 17 avril 2014

*Emma RAVEL, née le 21 août 2014

Félicitations à:

*Clément RIMBAUD et Caroline GUERIN, mariés le 21 juin 2014

*Serge PRUVOST et Céline GOIMIER, mariés le 02 août 2014

*Damien JEAMMET et Alexandra DUMAS, mariés le 16 août 2014

*David DESMAISON et Nadia DARDILLAC, mariés le 23 août 2014

*Didier MAURENY et Martine LAVIGNAC, mariés le 18 octobre 2014

*Benjamin BRETHONNET et Lise CHAMINEAUD, mariés le 06 décembre 2014

Ils nous ont quitté:

*René THIBAUT, décédé le 15 mars 2014

*Marcel VACHER, décédé le 05 avril 2014

*Paule ROY veuve LAVIGNAC décédée le 15 août 2014

*Catherine RENAUDIE épouse MAGNE, décédée le 24 mai 2014

*Angèle GUICHARD, veuve DEIXONNE, décédée le 10 septembre 2014

*Raymond DUJARRIC, décédé le 05 septembre 2014

*André LAVIGNAC, décédé le 18 septembre 2014

*Simone DUJARRIC veuve MADILLAC, décédée le 28 septembre 2014

*François DE BLOCK, décédé le 18 octobre 2014

*Jacques JEGO, décédé le 19 octobre 2014

* Jeanne PERRIER veuve VERGNAUD, décédée le 28 octobre 2014

commémorations

Les commémorations ont revêtu cette année une importance particulière.

2014 marquait ainsi le 70ème anniversaire du massacre d'Espinasse et le centenaire du début de celle que l'on a surnommé « la grande guerre ».

Tristes anniversaires mais auxquels la municipalité a souhaité associer la population et surtout la jeune génération.

Ainsi, le 27 juillet au cours de la cérémonie, ce sont 2 étudiantes: Amélie Pemp et Noémie Porché qui ont lu le déroulé des événements.

Puis lors de la lecture de chaque nom des « mort pour la France », les enfants ont symboliquement déposé une fleur formant au final une grande gerbe « bleu-blanc-rouge ».

Le 11 novembre, ce sont également des enfants qui ont déposé la gerbe du souvenir au pied du Monument aux morts.

Ce que nous retiendrons de ces cérémonies, c'est la forte présence de la population (plus d'une centaine de personnes à chaque cérémonie).

Notons d'ailleurs au passage, la présence de Ms. Cazeau, Sénateur et Président du Conseil Général, Deguilhem, Député et Conseiller Général et Jacques Ranoux, Président de la CCIVS lors de la cérémonie du 27 juillet.

Cela démontre que des décennies plus tard, la flamme du souvenir ne s'éteint pas.

En ces temps où l'individualisme fait rage, rappelons nous que des innocents sont morts pour défendre un pays, des valeurs, la liberté tout simplement.

Rappelons nous que la guerre de 14 a débuté par l'assassinat de l'archiduc François Ferdinand par un nationaliste serbe et réfléchissons ainsi à cette citation de Romain Gary « le patriotisme, c'est d'abord l'amour des siens, le nationalisme, c'est surtout l'horreur des autres ».

Massacre d'Espinasse, n'oublions pas

Le 27 juillet 1944, suite à un « traquenard », 29 maquisards et 4 civils furent sauvagement tués par les nazis au lieu dit Espinasse. Continuant leur folie destructrice, ils incendièrent également les maisons du hameau.

intercommunalité

Depuis le 1er janvier 2014, la nouvelle communauté de communes (CCIVS : Communauté de Communes Isle, Vern et Salembre) est enfin sur les rails. Son siège se situe à Saint Astier, au lieu-dit « Le Bateau » (dans les locaux d'anciennement pôle emploi).

Pour certains d'entre vous, la communauté de communes reste une notion lointaine, c'est la raison pour laquelle dans cet article, nous allons essayer de faire plus concret.

Mais d'abord, la CCIVS en chiffres :

La CCIVS, c'est d'abord 17 communes, représentant environ 20 000 habitants et plus de 305 km²

Le Conseil Communautaire compte 41 conseillers (Pour Saint Germain, il s'agit de Jean Yves ROHART et Pascal MISCHIERI). A sa tête, un Président, Jacques RANOUX et 13 vices Présidents.

Ce qui a changé avec la nouvelle intercommunalité :

Tout d'abord, pour les parents d'élèves. Vous avez du constater que vos factures de cantine portent l'en-tête de la CCIVS. La compétence école ayant été transférée, toutes les dépenses mais aussi toutes les recettes relatives au milieu scolaire sont gérées par la Communauté de Communes. Dés lors, les denrées alimentaires, etc.. sont payées par la CCIVS qui en contrepartie en reçoit les paiements.

Ensuite, tous les habitants du territoire bénéficient d'un tarif unique et préférentiel à la piscine de Saint Astier ou de Neuvic d'ailleurs.

Enfin au point de vue fiscal, vous venez de recevoir vos feuilles impôts et vous avez sûrement constaté une baisse du taux de l'intercommunalité (par exemple 4.89 % pour la Taxe d'Habitation en 2013 pour 3.97 % cette année). Nous bénéficions positivement de l'harmonisation des taux à l'échelle communautaire.

Ce qui va changer avec la nouvelle intercommunalité :

En parlant d'harmonisation, il est fort probable que dans les années à venir, les tarifs cantine et garderie soient uniformisés, pour garder une certaine cohérence au sein du territoire (rappelons au passage, que nos tarifs cantine sont actuellement les moins chers de toute l'intercommunalité). Il est évident que nous serons vigilants, pour que cela se fasse de façon concertée et cohérente.

Le ramassage des ordures ménagères qui était jusqu'à présent assuré par le SMCTOM de Ribérac devrait être effectué par un service de la CCIVS. Ce changement ne devrait affecter ni le nombre de ramassage, ni la qualité et le coût du service.

Concernant l'entretien de notre voirie, nous devrions bénéficier du personnel et du matériel communautaire. Cette mutualisation devrait nous permettre de faire des travaux que nous ne pourrions faire seuls.

Voilà ce que nous pouvons dire aujourd'hui sur les changements apportés ou à venir.

Pour les communes, c'est toute une nouvelle façon d'appréhender leur gestion quotidienne, leurs budgets, leurs projets. Mais c'est aussi des perspectives nouvelles et avoir pour objectif de construire un territoire où il fait bon vivre.

Mais, nous n'en sommes encore pour l'instant qu'au stade des balbutiements.

Travaux divers

Les salembrais ont pu constater le fleurissement de la petite parcelle de terrain longeant la route de St Astier en dessous du stade. Des milliers de fleurs multicolores ont ainsi égayées cette entrée du bourg.

En complément un parterre de fleurs a été réalisé juste après le salon de coiffure et sur le talus longeant le virage du stade, route de Chanterac. Bravo à Thierry et Didier qui ont su embellir par ces plantations notre bourg.

Le mur de soutènement de la partie haute du cimetière qui menaçait de s'effondrer, a été entièrement rénové et consolidé.

église

Après avoir mis en place plusieurs épingles en béton pour empêcher l'écartement du mur nord , l'entreprise a procédé au piquage et au ravalement des façades nord, de la façade principale et d'une moitié de la façade est.

Dans le même temps les artisans ont repris la charpente, refait entièrement la couverture et remplacé les abat-sons, qui ont été munis de grillage protecteurs pour empêcher les pigeons de causer des dégâts. Le système campanaire a été refait à neuf, les cloches nettoyées. Des spécialistes ont rénové toute la protection paratonnerre.

Puis, l'entreprise de maçonnerie a reconstruit l'escalier en pierre qui monte au clocher. Actuellement celle-ci procède au piquage et ravalement du pan de mur ouest qui manquait.

Elle finira par la réfection de la toiture de la sacristie et le nettoyage du chantier.

Le budget de cette grosse opération obligatoire pour permettre la mise en sécurité de l'édifice s'élève à 320 000 €.

La municipalité remercie et félicite les entreprises et particulièrement les deux salariés des compagnons réunis qui ont su s'adapter et nouer avec les riverains des relations cordiales.

La remise en service de notre église pourrait donc être envisagée dans le courant du premier trimestre 2015.

Enfouissement des réseaux

Le SDE 24 poursuit sa politique d'enfouissement des réseaux (électrique et téléphone) partout où cela est possible. Cette année ce fut le cas à Eygas Vivas et à la Boureille

L'opération est financée par la commune en partenariat avec le SDE 24 (Syndicat des Energies de la Dordogne).

Logement de la mairie

La Commune continue son programme de rénovation des bâtiments communaux.

C'est au tour du logement situé à droite de la mairie d'être réhabilité.

Ce projet permettra de mettre à disposition des futurs locataires un petit appartement avec deux chambres, salle à manger, cuisine, wc, salle de bain et une cave.

Le budget prévisionnel est d'environ 60 000 euros, subventionné pour environ 50%. La somme restante sera financée sous forme d'un prêt dont le remboursement sera couvert par le loyer.

Une opération blanche pour la municipalité, comme lors de la rénovation du logement de la poste.

Aménagements futurs

La municipalité va entreprendre la mise en place d'une clôture le long de la route qui borde le stade annexe (route de St ASTIER). C'est une demande des dirigeants du club de foot, afin d'éviter que les enfants de l'école de foot n'aillent récupérer les ballons sur la route.

D'autre part, des parents d'élèves ont attiré notre attention sur le fait que les enfants qui attendent le bus pour le collège sur la place du village n'avaient pas d'abri. Le conseil a donc décidé de mettre en place un abri bus. Nous devrions pouvoir installer cet abri courant 2015 .

Le saviez vous?

Le repas des ainés aura lieu le samedi 21 février 2015, à la salle des fêtes.

ANACE

L'ANACE (Association Neuvicoise d'Animation, de Coordination et d'Entraide) de NEUVIC fait désormais partie, avec MUSSIDAN et VILLAMBLARD, du Groupement de Coopération Sociale Isle et Crempse, Associations d'aide à domicile 24 h/24 et 7 j/7.

L'ANACE c'est un effectif de 60 salariés en mode prestataire et plus de 4500 h de travail par mois auprès de 280 bénéficiaires et l'intervention auprès de 80 employeurs en mode mandataire pour 1200 heures de travail.

L'ANACE vous assure des services de qualité dispensés par des professionnels formés, une liberté de choix de prestations et offre des services pour tous: toilette, repas, travaux ménagers, jardinage, déplacements avec un véhicule adapté, gardes d'enfants, suite d'hospitalisation etc…

Possibilité de réductions fiscales de 50 % et éventuelles prises en charge des prestations par votre Caisse de retraite, le Conseil Général (APA ou PCH) ou votre mutuelle.

Pour un devis gratuit

contacter le 05.53.81.52.84

Courriel : Anace24@wanadoo.fr

Responsable: Mme Chantal DOBINSKI
Rue Arnaud Yvan Delaporte 24190
NEUVIC SUR L'ISLE

Bureau ouvert de 8 h à 12 h et 14 h 17 h (lundi au vendredi)

La tresse

la tresse

L'association La TRESSE met en place une nouvelle activité de collecte et de valorisation de livres d'occasion avec des emplois en insertion à la clé

L'association La TRESSE créée en 2008 et agréée entreprise d'insertion a pour vocation de lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle et de développer des solutions pour faire face aux problématiques environnementales.

L'activité principale de l'association est la collecte et le tri du textile. Actuellement La TRESSE trie 2 000 tonnes de textile par an et emploie 21 personnes en contrat d'insertion.

En Septembre 2014 l'association lance une nouvelle activité de collecte et de valorisation de livres d'occasion. Les buts de cette nouvelle activité sont les suivants :

- Créer des emplois en contrat d'insertion (3 postes sur les 3 premières années d'activité)
- Protéger l'environnement en réduisant le volume de déchets
- Créer une dynamique économique en milieu rural
- Donner un accès à la culture en revendant les livres à des prix modiques

L'association fait un appel aux dons de livres d'occasion. Elle collecte tous types de livres : (romans, essais, BD, manuels, livres pour enfants, revues, etc) mais également DVD et vinyles.

Types de collecte :

- mise à disposition des boîtes de collecte dans des Mairies ou dans des bibliothèques sur tout le département
- enlèvement des livres désherbés auprès des bibliothèques
- apport volontaire sur le site de l'association : les personnes souhaitant se débarrasser de livres encombrants peuvent également les déposer dans les locaux de l'association à Saint Médard de Mussidan aux horaires d'ouverture des bureaux.

Les livres sont ensuite :

*Soit vendus, à bas prix, pour atteindre l'équilibre financier et pérenniser la structure de l'association, tout en facilitant l'accès au livre pour tous (notre vocation culturelle)

*Soit recyclés en pâte à papier, en partenariat avec une entreprise de traitement des déchets (notre vocation écologique)

Contact :
Ela Slowik
05 53 80 06 53
e-mail :
ela.slowik@la-tresse.fr
www.la-tresse.fr

Le saviez vous? La biscotterie « la chantéracoise » emploie aujourd'hui 23 personnes et connait une croissance de 30% par an

Déchetterie de Neuvic

Ouverte tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

du 1er avril au 31 octobre: 9h-12h / 14h30-18h

du 01 novembre au 31 mars: 9h-12h / 14h– 17h30

tel: 06.34.10.58.08
05.53.80.31.27

Déchets acceptés:

- Gravats, métal, bois
- Déchets verts
- carton, polystyrène
- Capsules (café), piles
- Cartouches d'encre
- Produits dangereux
- Peintures, batteries
- Déchets électriques
- Huile de vidange, huiles ménagères, filtres à huile
- Textile (en poche)
- Divers: canapés, plastiques, matelas, etc…

Déchets non acceptés:

- Pneus
- Gaz
- Extincteurs
- Médicaments et produits médicaux (à rapporter en pharmacie)
- Amiante à rapporter au CSDU (centre de stockage des déchets ultimes à St Laurent des Hommes)

Pour accéder à la déchetterie, il faut une carte qui vous est délivrée gratuitement sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Tout dépôt pour particulier, gratuit.

Tout dépôt pour professionnels, payant.

Numéros utiles

Police: 17

Pompiers: 18

Samu: 15

Violences conjugales: 3919

Enfance maltraitée: 119

Service public (renseignements administratifs): 3939

Horloge parlante: 39 99

Brigade de gendarmerie de Mussidan
05.53.80.84.90

Brigade de gendarmerie de Montpon
05.53.80.85.30

Brigade de gendarmerie de Neuvic
05.53.80.86.90

Centre d'appel dépannage électricité: 09 726 750 24

Ramassages des ordures ménagères

Les sacs poubelles doivent être déposés dans les containers collectifs où ils sont ramassés:

-Tous les jeudis pour les sacs noirs.

-Tous les 15 jours, également le jeudi, pour les sacs jaunes.

Dans le bourg, le ramassage se fait au porte à porte uniquement pour les sacs jaunes.

Nous vous rappelons que les rouleaux de sacs jaunes et noirs seront distribués, au cours du premier trimestre 2015, durant 3 samedis matin. Les dates seront très prochainement affichées sur les panneaux.

Information rapide

Si vous souhaitez avoir régulièrement des infos sur la vie communale et associative, veuillez envoyer votre adresse mail à la Mairie: par courrier, mail ou tout simplement en vous déplaçant au secrétariat.

Location des salles

La réservation se fait auprès du secrétariat de la Mairie, celle-ci ne sera prise en compte qu'après le versement d'un chèque d'arrhes de 25%.

La mise à disposition sera définitive après:

- règlement du montant total de la location
- Le dépôt d'un chèque de 500 € (qui sera restitué sous 8 jours après l'état des lieux contradictoires)
- La présentation d'une attestation d'assurance.

Les clés seront à retirer devant la salle la veille du jour de la réservation soit le vendredi après 17h00 et devront être restituées le lundi à 13h30 pour l'état des lieux.

Rappel : en période scolaire, la salle ne peut pas être louée en semaine.

TARIFS

Habitants de la commune: 170 €

Habitants hors commune: 270 €

Associations de la commune: gratuit

Supplément chauffage (du 15 octobre au 15 avril): 50 €

Prévention contre les cambriolages

Vous êtes chez vous :

*Ne laissez pas vos portes et fenêtres ouvertes inutilement

*Maintenez fermés portail, portillon, porte de garage et, s'il y a lieu, la porte de communication entre ce dernier et votre habitation.

*N'ouvrez pas votre porte aux inconnus. Exigez de tout livreur sa carte professionnelle, dans le doute, téléphonez à son entreprise pour vérifier.

Vous sortez :

*Faites preuve de discrétion : il est évident que si l'on vous voit quitter tous les jours votre domicile à la même heure, vous définissez, par la-même, les heures pendant lesquelles les cambrioleurs pourront agir

*Fermez vos fenêtres et verrouillez vos portes

*Faites en sorte qu'aucun objet pouvant susciter la convoitise ne soit visible par les fenêtres.

*Simulez une présence dans votre habitation (en mettant en marche un poste de radio, en éclairant une ou plusieurs pièces)

*N'aidez pas les cambrioleurs : rangez outils et échelles

*Ne " cachez " jamais vos clés à l'extérieur : paillasson, pot de fleur, boîte à lettres... ; déposez-les plutôt chez une personne de confiance

*Ne faites figurer sur votre porte-clés ni nom ni adresse

*Si vous suspendez votre veste ou votre manteau dans un endroit public, pensez à ôter de vos poches, vos clés, papiers, chéquier, argent et tout objet de valeur

Vous allez partir en voyage, ou en cas d'absence de longue durée: avez-vous pensé à :

- Signaler votre absence à la Gendarmerie (dispositif tranquillité absence) ?
- Demander à la poste ou à un voisin de garder votre courrier afin d'éviter l'accumulation dans votre boîte aux lettres ?
- Eviter de mentionner votre absence sur répondeur téléphonique ?
- Veiller au bon verrouillage de toutes les issues (portes, fenêtres et spécialement celles du sous-sol)
- Remplacer ou renforcer vos serrures et verrous en cas de besoin ?
- Créer une incertitude ou une diversion si les lieux s'y prêtent (programmateur de lumière, écriteau " chien méchant " ...) ?
- Remiser les outils, échelles, tables et chaises de jardin dans des locaux cadenassés ?
- Eviter de conserver à votre domicile d'importantes sommes d'argent ?
- Déposer vos bijoux, valeurs, objets d'art en un lieu sûr (coffre fort) ?
- Répertorier et photographier vos objets de valeur (penser à conserver les factures d'achat ou les estimations des experts) ?

Si vous avez été victime d'un cambriolage :

*Ne touchez absolument à rien : conservez les lieux en l'état pour permettre à la Gendarmerie de relever des indices pour son enquête.

*Mettez-vous en rapport avec la Gendarmerie de votre localité.

*En cas de vol de titres, de valeurs mobilières, de carte bancaire, de chéquiers faites opposition immédiatement.

Recensement pour la JDC

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet http://www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

CONSEIL

Si vous avez des doutes sur des démarcheurs à domicile, n'hésitez pas à contacter la Mairie

L'espéranto

Ce n'est pas un art nouveau (encore que…)

Ce n'est pas une nouvelle religion, ni un parti politique, ni une philosophie moderne (encore que...)

C'est une langue internationale parlée dans tous les pays du monde, par des gens qui ont choisi de l'apprendre pour échapper à la malédiction de la Tour de Babel qui sépare les humains par une multitude de langues.

C'est la langue de la fraternité universelle

C'est la langue créée par **Louis Lazare Zamenoff en 1887.**

Logique, simplicité, beauté.

C'est **L'ESPERANTO.**

Cours à **Saint Germain du Salembre**

Prenez contact au 06 04 44 27 79. Charles CARREY

AFS

L'association ASF recherche des familles d'accueil bénévoles pour séjours interculturels et linguistiques de lycées étrangers (entre 14 et 18 ans) scolarisés, pour une durée de 3, 6 ou 10 mois.

Contacter AFS Vivre sans frontières au 05.53.54.52.88

www.afs-fr.org

Ou

les.fieux@wanadoo.fr

Avis de recherche:

Dans le cadre d'un projet d'exposition, le comité des fêtes recherche des photos, cartes postales ou dessins de Saint Germain au début du 20ème siècle. Si vous en avez, merci de contacter Murielle Porché, Sandra Paillot ou les déposer à la Mairie.

Jean Cluseau Lanauve*

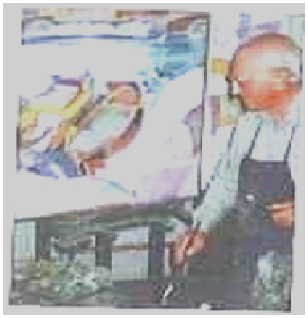

Un artiste de Saint Germain des Prés et de Montparnasse, enraciné en terre périgourdine et corrézienne

Jean Cluseau-Lanauve nous a quittés le 7 février 1997. Des personnalités du monde culturel, artistique, touristique, de nombreux amis sont venus lui rendre un dernier hommage au cours d'une cérémonie célébrée au cimetière de Saint Germain du Salembre, berceau de sa famille paternelle.

S'il a toujours été fidèle à son Périgord natal, il n'en avait pas moins gardé des attaches fortes du côté maternel issu d'une lignée de haute Corrèze. Il est né le 7 Novembre 1914. Connu, reconnu et admiré là-bas, la Ville et le Musée du Pays d'Ussel l'ont mis à l'honneur pour célébrer son centième anniversaire en accueillant une rétrospective de ses œuvres du 7 juillet et 10 août 2014. Une vingtaine de toiles ont été exposées à « La Grange », retraçant l'œuvre de Jean Cluseau-Lanauve de 1957 à 1994, dans une disposition chronologique permettant d'apprécier au mieux l'évolution de sa peinture. Malgré l'influence de différents mouvements, il a su évoluer en affirmant son style personnel, mais toujours figuratif.

Le Musée du Pays d'Ussel lui, a offert ses cimaises aux dessins, estampes, eaux fortes de Cluseau.

Mobilisé à 25 ans, l'artiste a vécu la « drôle de guerre » de septembre 1939 à Mai 1940 dans les Ardennes où là « chaque instant de liberté s'est mué en dessin » écrit-il. Cluseau est fait prisonnier en juin 1940 et envoyé au camp de Limburg, Stalag XII A, dans la Hesse. C'est là qu'il a saisi sur le papier des instants de vie dans les camps de prisonniers. Il avait toujours sur lui un carnet pour reproduire les choses vues et ressenties. C'est ainsi qu'il a réalisé plus de 2000 dessins. Un grand nombre se trouve aujourd'hui au Musée de l'Armée aux Invalides et au Musée militaire de Belgrade. Il est dit quelque part qu'un catalogue raisonné de cet ensemble monumental reste à faire.

Il faudrait beaucoup de temps et de place pour énumérer toute la richesse de l'œuvre de l'artiste. Notons quand même qu'il a participé à la création de livres d'art, il a dessiné les couvertures des romans des Editions du Scorpion dont « j'irai cracher sur vos tombes », et sa création artistique s'est illustrée jusque dans la réalisation d'affiches et de planches pour le Festival International du Film de Cannes en 1946.

Bel artiste complet qu'on ne peut passer sous silence et à qui nous sommes fiers de rendre hommage dans les modestes pages de notre « Calembrio » à l'occasion de son centième anniversaire.

*L'œuvre du peintre a été évoquée

dans le « Calembrio » 2012.

*Préparatifs de la « Route du rhum» en 1990 – Florence Arthaud est arrivée en tête.

carnaval

Princesses, fées, supers héros et stars de cinéma, il y avait du beau monde ce jour-là à la salle des fêtes pour célébrer comme il se doit carnaval.

Les déguisements aux mille couleurs des enfants ont su nous mettre du baume au cœur en cette froide journée d'hiver.

La Vallée

Le festival de la vallée 2014 a eu lieu du 10 mai au 14 juin. Le thème de cette année était « la vallée en...jeu ».

Saint Germain a participé et organisé la soirée du samedi 31 mai, avec le spectacle « les loupiottes de la ville », le groupe Kastagna et les repas grillades élaborés par les bénévoles issus de l'association la clé du temps. Du 10 au 13 juin, nous avons accueillis pas loin de 350 enfants par jour et pour les accompagner presque 50 bénévoles venus de St Aquilin, Chantérac et St Germain pour le plus grand nombre. Semaine radieuse et chaude qui a permis à toutes ces têtes blondes de voir 3 spectacles, faire des activités, écouter des histoires et même boire du jus de pommes. Bien sûr tout ceci n'aurait pas pu se réaliser sans le concours de la Fabrique, la ligue de l'enseignement et nos valeureux bénévoles. Mille mercis à tous.

les patrimoniales de la vallée du Salembre

Succès assuré pour la 5ème édition des **Patrimoniales de la vallée du Salembre** qui s'est déroulée cette année 2014 les 26, 27 et 28 septembre à Chantérac.

Le vendredi soir, les truculentes « Bizbilles » ont ouvert la manifestation par un concert enjoué et plein d'humour.

Après la randonnée du samedi matin richement commentée par Serge Laruë-Charlus, Christophe Vigerie a su l'après-midi passionner le public avec sa conférence sur « l'ingénierie au moyen-âge ».

Le repas du soir a réuni 190 convives qui ont apprécié la cuisine de nos deux « chefs étoilés » Odette et Christine.

Le dimanche matin Alain Conangle s'est efforcé de rendre accessible l'architecture de l'église si souvent modifiée au cours des ans. A 12 heures, Jean-Michel Magne, en présence de M. Furmaneck a inauguré l'œuvre pérenne des Patrimoniales, un panneau paroissial réalisé en partenariat avec les Ets Martrenchard et Gauthier Laruë-Charlus. Dans l'église, Sylvie Mutel a exposé ses peintures, délicatesses de fraicheur et de mystère.

La journée du dimanche a été riche en diversité : les enguigneurs et leur camp de mercenaires anglo-gascons de la seconde moitié de la guerre de 100 ans, les jeux médiévaux Wrehnd, et la présence des vieux métiers qui ont créé une ambiance reposante tant chacun s'est laissé emporté par sa passion.

Trois belles journées empreintes de simplicité, de convivialité et d'amitié que nous espérons renouveler l'année prochaine à Saint-Aquilin qui accueillera les 25, 26 et 27 Septembre 2015 « La flore de notre région ».

halloween

Sorcières, diablotins, maîtres des ténèbres ... Ils sont une vingtaine à avoir hanté les rues du bourg pendant cette nuit d'Halloween.

De maison en maison, pendant deux heures ils ont menacé de jeter un sort sur ceux qui ne s'amendaient pas en leur remettant friandises ou gâteaux avant de s'évanouir dans la nuit.

Mais attention braves gens, ne pensez pas que tout soit fini, et que vous êtes à l'abri, car ils ont dit ...

NOUS REVIENDRONS !!!

La boule salembraise

Les 62 adhérents de notre association ont été convoqués en assemblée générale, le 18 octobre par le président, M. Raymond Brugère.

Le bureau reste identique, à savoir: M. Raymond Brugère, Président, M. Duverneuil Pierre, vice-Président, Mme Lasne Annick, secrétaire, M. Ventadou Alain, secrétaire adjoint, M. Delors Roger, trésorier et M. Magne Maurice, trésorier adjoint.

Le Conseil d'administration se compose du bureau ainsi que des membres volontaires pour assister au travail: Messieurs Champarnaud Claude, Daix Florian, Laguillon Alain, Lasne Didier et Trottin Daniel.

Les animations pour cette année ont été: journée pêche à la truite à Beauronne, concours de boules ouvert à tous (il est question d'en réaliser 2 en 2015), journée au cabaret de Bergerac et repas de l'assemblée générale le 29 novembre.

Vous voulez passer un moment convivial, venez nous rencontrer et jouer à la pétanque, dans la joie, la détente et la bonne humeur.

La clé du temps

Notre association continue de progresser puisque nous allons dépasser les 170 adhérents, cela montre que nos activités sont reconnues et appréciées. Notre conseil d'administration de 12 membres est très actif, il faut les remercier.

Au cours de cette année 2014, nous avons :

•organisé 3 repas dansants, un loto, un repas pour « la vallée », un repas pour le relai des 3 vallées

•participé à la journée« jeune public » et aux décorations du bourg pour les fêtes de Noël (pose des sapins, confection des nœuds, etc…)

Le marché pour le téléthon nous a permis de récolter une coquette somme reversée à cette noble cause.

Le voyage annuel nous permet de continuer la visite de nos plus belles régions. Cette année, c'était l'Alsace. Les participants furent ravis et pour 2015, une semaine en Bretagne est envisagée.

Pour la journée surprise de septembre, c'était la région préhistorique des Eyzies ,visite de la Roque Saint Christophe et la grotte aux 100 mammouths à Rouffignac.

Sans oublier les activités hebdomadaires:

Lundi: la marche qui accueille de plus en plus d'adeptes, avec 2 groupes. Le départ se fait du parking du club derrière la salle des fêtes 14h en hiver, 9h en été

Mardi: à partir de 14 h à la salle: belote, tarot, dominos, scrabble, etc...

Vous serez les bienvenus.

Permettez moi d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quitté et assurer de notre sympathie ceux qui traversent une mauvaise période.

Bonnes fêtes et meilleurs vœux à tous.

Le secrétaire: Jean Claude Boudy

Avenir salembrais

L'année 2014 est marquée pour l'AS Saint Germain/ Chantérac par la montée de l'équipe fanion en promotion seconde division.

A l'issue d'un beau parcours en championnat nos joueurs ont terminé premier de leur poule et battu en finale par LIMENS après prolongation.

Félicitations au capitaine Nicolas RONGIERAS et à l'entraineur David RONTEIX pour cette belle saison.

L'école de football compte deux nouvelles catégories et ainsi le club est maintenant représenté en U15 , U13, U11, U9, U7.

Cela représente plus de 50 licenciés tous les mercredis et samedis encadrés par une bonne dizaine d'éducateurs bénévoles toujours sous la conduite de Mr Pascal OLIVIER, fondateur de cette école.

De nombreux parents accompagnent leurs enfants aux entrainements et matchs et participent aux festivités du club (goûter, noël des petits, tournois et repas de fin de saison).

Le club de l'AS Saint Germain/ Chantérac tient à remercier tout particulièrement les mairies correspondantes pour les installations sportives et bien sûr sponsors et partenaires.

Société de chasse

La société communale de chasse de Saint Germain du Salembre est une association de type Loi 1901 très solennellement enregistrée le 20 Mars 1965 auprès de la Préfecture de la Dordogne et dont l'enregistrement a d'ailleurs fait l'objet d'une parution au Journal officiel du 17 Avril 1965.

Malgré ses 50 ans, ce qui en fait la doyenne des associations salembraises, elle est toujours active et prospère et son nombre de sociétaires est stable voire en légère augmentation. Ce ne sont pas moins de 106 chasseurs de tous âges et de tous horizons qui pratiquent leur loisir sur le territoire communal grâce à l'ensemble des propriétaires fonciers ayant placé leur droit de chasse sous la responsabilité des conseils d'administration qui se succèdent depuis 1965. Parfaitement intégrée dans le réseau associatif communal, elle contribue au maintien du lien social dans notre commune rurale.

L'assemblée générale annuelle, qui s'est tenue au mois de juin dernier, a acté la passation de pouvoir entre Raymond Brugère (qui avait succédé au regretté Georges Siriex) et son équipe et Pascal Couffin qui a été élu Président pour les trois années à venir. Pascal Couffin sera épaulé par deux vice-présidents, Didier Coustillas et Daniel Magne.

Dès son élection, le nouveau bureau s'est inscrit dans la continuité des actions menées par l'équipe précédente et s'attachera à maintenir un haut niveau d'intégration dans le tissu rural communal. Parmi les actions reconduites annuellement on peut noter :

- Nettoyage des chemins forestiers et de certaines pistes pour les rendre praticables à tous les usagers de la nature
-Battues de régulation des nuisibles.
-Organisation de manifestations festives (repas, loto, bodega estivale)
-Participation à la journée « un Dimanche à la chasse » organisée par la Fédération Nationale de la Chasse.

Les chasseurs chassent. Oui mais pas seulement. Notre rôle a évolué ces dernières années au profit de la protection de la nature et au service de la société. Autant de raisons d'être fiers et heureux, car la chasse est une vraie chance pour le maintien du lien social dans le monde rural.

Conformément aux exigences de la FDC 24 notre association est dotée d'un garde-chasse. Si vous constatez des incivilités liées à la pratique de la chasse, des animaux errants ou des sinistres de grands animaux merci de nous contacter au

06 21 25 96 47

ou 06 67 52 47 97.

Retenez d'ores et déjà les dates suivantes

06 Février 2015 : Loto à la salle des fêtes
07 Mars 2015 : Repas des chasseurs

Les sanmarinais d'Aquitaine

L'association des sanmarinais d'Aquitaine a été créée en 1992, à St Germain du Salembre. Cette association regroupe les enfants, petits-enfants et les émigrés sanmarinais de notre région. Nous regroupons 16 départements faisant partie de la circonscription consulaire à Bordeaux. M. GIANOTTI Michel est le Consul Honoraire à Bordeaux et M BARULLI Marino, le Consul Général à Paris, pour toute la France.

Il y a 5 associations de sanmarinais en France et 25 autres dans le monde (Italie, Etats Unis, Argentine, ….). Nous sommes dans notre association 125 membres répertoriés sur plusieurs départements, dont plusieurs familles de St Germain et des communes voisines.

Peuvent faire partie de l'association, toute personne, même non sanmarinaises, qui paye une cotisation annuelle.

Nos activités à l'année sont l'arbre de Noël en décembre et un repas traditionnel en mai ou juin.

Pour tout renseignement, s'adresser au Président, M. Gérard Gualandi: 05.53.82.62.93 ou 06.75.33.69.74

Amicale des donneurs de sang

Pour l'année 2014, 4 collectes ont été réalisées à Saint Germain par l'Établissement Français du Sang. L'Amicale Laïque des donneurs de sang, représentée par Madame Sébastien, entourée d'un groupe actif de bénévoles, a apporté sa précieuse collaboration concernant l'organisation de ces collectes sur le site de Saint Germain.

Concernant l'année 2014, rappelons qu'il s'agissait des mardis 28 janvier, 22 avril, 12 août et 26 novembre. Pour chacune de ces collectes, environ 30 à 40 dons de sang ont été réalisés grâce à votre participation !

En 2015, nous espérons vous compter parmi nous pour la prochaine collecte organisée le :

JEUDI 26 MARS 2015 de 16 h à 19 h
A la Salle des Fêtes de Saint Germain

Comité des fêtes

Début 2014, un nouveau bureau a été élu. Il se compose de Robert Paillot, Lise Daix, Viviane Laborie, Katia Sygall, Franck Cénatiempo et Sandra Paillot.

Pour la fête de la musique, deux ambiances différentes ont été proposées: jazz et disco sur la Place de l'église. 15 jours plus tard, avait lieu la fête du village. Ce changement de date (1er week end de juillet) a été plutôt bénéfique. Car même s'il est à déplorer le manque de spectateurs au ciné en plein air et le temps pluvieux du dimanche, la fête fut une réussite.

Le samedi 08 novembre, la délicieuse choucroute cuisinée par Marcou, et la tropézienne de Jean Pierre ont contribué au succès de cette manifestation, où plus de 130 personnes vinrent. Une bonne soirée qui a réchauffé les cœurs et les corps.

Enfin pour finir l'année, le traditionnel marché de Noël, le dimanche 14 décembre et le non moins traditionnel réveillon de la Saint Sylvestre.

Le bureau tient à remercier tout particulièrement, les bénévoles (ils se reconnaitront) qui, de par leur aide, ont fait que ces manifestations soient des réussites.

Amicale de l'école

* En septembre 2013, l'Amicale de l'École a reçu comme chaque année les cotisations (règlement facultatif) versées au titre de la Coopérative Scolaire pour aider au financement des sorties et aux abonnements des classes.

* Le marché d'automne (le vendredi 14 novembre 2014) a consisté à mettre en vente différents produits préparés par les enfants en classe avec la participation de Jean-Pierre Pommier (soupes, compotes, confitures, petits pains aux noix, etc …)

* L'Amicale de l'École a proposé de fin octobre à début novembre 2013 une vente diversifiée de chocolats à l'occasion des fêtes de Noël (opération reconduite à l'automne 2014). En achetant des chocolats dans un catalogue, les parents ont contribué à la réalisation des projets éducatifs et pédagogiques.

* En décembre 2013, Nicolas Caminel responsable de l'Harmonie Salembraise est intervenu dans les classes pour présenter les instruments des musiciens aux enfants. Il a proposé à l'Amicale de participer au traditionnel concert de l'Harmonie Salembraise en tenant la buvette de leur concert le vendredi 20 décembre 2013.

Une belle opportunité pour mettre en vente des boissons et des gourmandises (crêpes, gaufres) confectionnées par les familles.

* La mise en vente de photos de classe, de portraits d'enfants réalisés par le photographe de Studio Mauve et de produits dérivés (calendriers) a eu lieu en novembre 2013 et ont constitué de jolies idées cadeaux pour Noël.

Cette année, la commande de photos s'est effectuée du 17 au 28 novembre 2014.

* La fête de Noël du 20 décembre 2013 a réuni enfants et parents d'élèves autour de chants de Noël et de l'arrivée du Père Noël qui a fait son apparition dans la cour de l'école pour distribuer des cadeaux à tous les enfants. Un goûter (chocolat chaud, friandises) a été offert par la Municipalité. À cette occasion ont été mises en vente des gourmandises préparées par les élèves de toutes les classes.

* Un repas dansant avec DISCO JM le samedi 8 février 2014 a vu la salle des fêtes comble !

* Le 27 juin 2014, s'est tenue la traditionnelle kermesse qui propose aux enfants, en contrepartie de l'achat d'une carte jeux, de participer à différents stands jeux (jeux sportifs, jeux en bois…). La nouveauté cette année fut le baptême en poneys et une animation tir à la sarbacane offerte par l'ADHP. Celle-ci a été suivie d'un apéritif et d'un repas plancha qui ont eu pour but de clôturer la fin de l'année enfants, parents et enseignants dans une ambiance conviviale.

LE SAVIEZ VOUS …..

C'est environ

1 400 tonnes de déchets verts qui ont été broyés puis transformés en compost à la déchetterie de Planèze cette année.

Ce compost,

Alexandre DUMONTEIL

exploitant agricole de notre commune, par respect de la nature l'utilise en lieu et place d'engrais chimique.

Harmonie salembraise

Du haut de sa 5ème année de fonctionnement, l'Harmonie Salembraise a atteint une maturité certaine, tant par son effectif de plus de 35 musiciens amateurs de St Germain et des environs que par la qualité musicale que les spectateurs ne manquent pas d'apprécier lors de ses prestations.

Lors de son assemblée générale qui a choisi d'élire un nouveau président Salembrais en la personne de Philippe Houchou, l'association a tenu à rappeler que ses missions principales sont la promotion et la diffusion de la musique d'harmonie auprès du plus large public. C'est pour cette raison que le partenariat avec les écoles de St Germain est reconduit pour la 4ème fois, mais avec un changement de date notoire puisque c'est le samedi 4 avril 2015 qui a été retenu pour un concert exceptionnel au profit des écoles : une date à retenir !

Quant au concert de fin d'année scolaire, il s'est déroulé le 29 juin sous un chapiteau installé devant l'église du bourg, en présence de nombreux spectateurs de tous âges venus écouter le nouveau programme préparé chaque vendredi soir dans la salle située derrière la salle des fêtes. A cette occasion, nos amis de la banda neuvicoise « Los Campaneros » ont rejoint l'harmonie dans une ambiance festive !

Cette année également, une quinzaine de musiciens de l'Harmonie Salembraise ont répondu présent pour interpréter une marseillaise lors de la cérémonie de l'Espinasse le 27 juillet dernier.

Mais notre association a dû faire face au malheur qui a brutalement frappé notre famille de musiciens : le tromboniste Gilles Lamatabois nous a quittés le 30 novembre dernier et avec lui nous perdons un ami qui a toujours su faire partager sa bonne humeur… Notre prochain concert lui sera bien évidemment dédié.

Enfin, il est toujours possible de rejoindre nos rangs au sein de l'harmonie si vous savez jouer d'un instrument à vent et que vous êtes libre le vendredi soir entre 20h et 22h : soyez assurés que vous y serez le ou la bienvenue !

Calendrier des manifestations 2015

date	organisateur	manifestation
18 janvier	Clé du temps	Repas dansant Poule au pot animée par Thierry Combeau
06 février	Société de chasse	loto
14 février	Comité des fêtes	loto
21 février	Mairie	Repas des ainés
7 mars	Société de chasse	Repas de la chasse
Mars -avril	Clé du temps	Soirée à déterminer
21 mars	Amicale de l'école	Repas dansant
26 mars	Donneurs de sang	Collecte de sang
04 avril	Harmonie salembraise	concert
26 avril	Clé du temps	Repas dansant avec SAV
Du 3 au 9 mai	Clé du temps	Voyage en Bretagne
07 mai	Avenir salembrais	Loto à Trélissac
31 mai	Comité des fêtes	Thé dansant

date	organisateur	manifestation
02 juin	Clé du temps	Visite de Bordeaux (florilège)
13 juin	Clé du temps	loto
20 juin	Comité des fêtes	Fête de la musique
21 juin	Avenir salembrais	Brocante– vide grenier
30 juin	Clé du temps	grillades
3, 4 et 5 juillet	Comité des fêtes	Fête du village
25 juillet	Société de chasse	Repas dansant
septembre	Clé du temps	Sortie annuelle (date à déterminer)
07 novembre	Comité des fêtes	choucroute
15 novembre	Clé du temps	Repas dansant
09 décembre	Clé du temps	Repas du club
31 décembre	Comité des fêtes	réveillon

Plâtrerie:
Gérard Gualandi– Fontclause-
05.53.82.62.93

Plomberie:
Pascal Daix– les Jarrissades -
05.53.82.62.89

Électricien:
Laurent Inisan– le bourg-
06.45.91.00.26

Maçonnerie:
Christophe Beyney– la Boureille -05.53.81.28.79
SARL AMG Goursolle– la Cote -05.53.81.58.76
Jany BTP– les Jarrissades- 06.66.97.87.98

Biscotterie la Chantéracoise
(fabrication artisanale de biscottes)
Sylvain Boucher– le Pont -05.53.80.51.17
http://www.la-chanteracoise.com

Jean Pierre Pommier
(fabrication artisanale de gaufres)- le bourg
06.07.45.29.05

Ferme du Maine
(fabrication artisanale de foies gras)- le Maine
Jean Marie Bourland– 05.53.82.63.37
http://www.fermedumaine.fr

Boulangerie Grégoire– le bourg
05.53.82.63.69

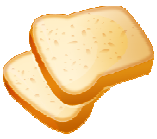

Bar-tabac-café
Julia Godbillon– le bourg
05.53.82.60.12

Épicerie ambulante
Bernard Foulard– Reins
05.53.80.19.16 / 06.07.17.18.50

Cheminées –taille de pierres
SARL Martrenchard– Maillepot- 05.53.82.60.24
http://www.martrenchard-taille-de-pierre.com

Dalles et pavés du Périgord
05.53.82.07.63

Lescoutra Frédéric-Le bourg–
06.85.95.08.73
Entretien parc et jardins

Au fil du temps
(entretien de tombes et monuments funéraires)
Sébastien NONY– la Maligne
05.53.82.95.94
06.72.47.90.23

Salon de coiffure mixte
Patricia David– le bourg
05.53.82.63.11

Créabidouille
(création de bijoux, meubles et objets en carton)
Aurélie Chabreyrou– la sablière
http://crea.bidouille.over-blog.com

Charlott'lingerie
Béatrice Peytoureau– le Maine -
06.18.42.01.77
beapierrepeytoureau@hotmail.com

Cabinet d'infirmiers– le bourg
Claire Thiebault 07.81.59.27.88
Pierre Fabien 07.81.75.00.24

Atelier Alix
(publicité adhésive, film du bâtiment, auto et revêtement mural, impression petit et grand format)-
le Maine- 05.53.81.74.15
alix.distribution@orange.fr

SARL 7 Ecologique
(Réalisation de visuel et supports de communication)
05.53.81.99.29
www.7ecologique.com

Édition magazine musique
Jacques Mouchet– Jaumarie -06.82.00.36.38
madeinusa@orange.fr

Élevage canin
Patrick Péboscq– le Maine
05.53.81.99.12